

Compte-rendu de la séance du 5 juillet 2019



Etaient absents : François WATIER (procuration), Bernard KLEIN, Stephan SCHMITT, Laurent BESCOND (procuration), Florence BISCH (procuration), Éric WEIBEL, Alain SCHOTT (procuration)

Le compte-rendu de la séance du 24 mai 2019 a été approuvé à l'unanimité.

I- Le traitement indiciaire des agents contractuels de la commune a été revalorisé. A compter du 1^{er} septembre, chacun des agents passera à l'échelon supérieur. (Pour information, la revalorisation du traitement indiciaire des agents titulaires contrairement à celle des agents contractuels se fait de manière automatique tout au long de leur carrière)

II - La modification de la durée hebdomadaire de service rémunéré des ATSEM (aides maternelles) pour l'année scolaire 2019-2020 sera vue au prochain conseil municipal, car toutes les informations n'ont pu être rassemblées.

III- Afin de pouvoir verser la subvention à la société ATMO-Risk (validée le 24/05/2019) pour la mise en place d'une station météo, il est nécessaire de procéder à la **modification budgétaire** suivante :

Chapitre 204 / Article 20422	: subventions d'équipement aux personnes de droit privé -	
	Bâtiment et installation	+ 1 000,- €
Chapitre 21 / Article 2151	: Réseau de voirie	- 1 000,- €

IV- Les demandes de subventions réceptionnées en mairie n'ont pas eu une suite favorable. Car, actuellement seules les associations qui ont leur siège à Gougenheim ou/et qui font une manifestation dans la commune sont subventionnées.

V- Le devis relatif à la modification du système de chauffage de la mairie a été étudié, mais appelle à un complément d'information, notamment sur la consommation annuelle de gaz. Ce point sera traité au prochain conseil municipal.

VI- L'arrêt de bus, rue de Mittelhausen sera équipé d'un éclairage public. Le devis réalisé par la société Electricité Schmitt de Avenheim, d'un montant de 6 475,20 € TTC, a été approuvé à l'unanimité. La Région Grand Est subventionnera ces travaux à hauteur de 2 698,- €.

VII- L'appartement du 1^{er} étage du bâtiment communal situé 5 rue de l'Eglise est vacant depuis le 1^{er} juillet 2019. C'est un 2 pièces de 60 m².

Le loyer est fixé à 500,-€ et les charges sont de 25,-€. Pour tout complément d'information il suffit de contacter la mairie au 03 88 70 57 32, ou par mail : mairie.gougenheim@wanadoo.fr

VIII- A la salle des fêtes / école, il y a pratiquement autant de clés que de portes... Pour alléger le trousseau, la pléthore de clé sera remplacée par des passe-partout hiérarchisés selon un organigramme. Chaque détenteur aura la responsabilité de sa clé et sa perte entrainera une facturation. C'est la société Scherer de Mommenheim qui réalisera ces travaux pour un coût de 2 646,30 € TTC.

Comptes rendus des commissions:

♦ Monsieur Dominique Meyer a fait le compte-rendu du dernier Conseil d'école, et de la réunion de l'Association Socio-Culturelle et Sportive concernant l'organisation des différentes activités à compter du mois de septembre suite à la mise en place d'une cantine scolaire dans la petite salle de la salle des fêtes. La section scrabble se rassemblera à la mairie, le club féminin ainsi que le Bel âge se réuniront dans la salle du presbytère. La section gymnastique et l'atelier de peinture continueront leur activité dans la grande salle de la salle des fêtes.

♦ Monsieur Denis STAHL a informé les élus que la Commissions Petit Patrimoine de la Communauté de Communes contribuera à la fresque du plafond de l'église (450,- €) et à la rénovation de la Chapelle (5 500,- €).

♦ Monsieur le maire a fait le point sur la pré-étude du bureau d'études du SDEA relatif à la lutte contre les coulées d'eau boueuse et de la proposition des dispositifs qui pourraient être mis en place. Hormis le fait que cette étude sera affinée, une rencontre avec les exploitants sera organisée pour mettre en place un assolement concerté pour 2019-2020, et une réunion de travail coordonnée par la Chambre d'Agriculture, en partenariat avec le SDEA et la Commune, se tiendra fin juillet sur la thématique de l'érosion des sols et des coulées d'eau boueuse sur le secteur de Gougenheim.

Prochaines séances : **Jeudi 29 août 2019 à 20h30**
Vendredi 27 septembre 2019 à 20h30

Le maire: Frédéric SCHOENHENTZ

Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS

RAPPEL : L'agence postale communale est fermée du 8 au 28 juillet 2019 inclus.
Les instances seront à retirer au bureau de poste de Hochfelden

Le secrétariat de mairie sera ouvert aux heures habituelles



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

